



Projet de câble sous-marin de télécommunication reliant la Guyane, la Martinique et la Guadeloupe - Installation du câble dans les eaux territoriales de Guadeloupe avec atterrissage à l'anse Tabarin sur la commune du Gosier

Note complémentaire à la demande d'examen au cas par cas (complément au § 6.4)

La liste des mesures déjà identifiées et destinées à éviter ou réduire les effets négatifs sur l'environnement et les activités humaines sont présentées dans les tableaux ci-après.

Enjeux	Mesures applicables en phase travaux
Reproduction des tortues marines	Site non identifié comme site de reproduction des tortues marines sur la plage. Travaux prévus hors plage (passage du câble par cale de mise à l'eau)
Herbiers marins et espèces associées	Optimisation du tracé du câble sur la base d'une cartographie des fonds (campagne prévue en juin 2017) Pas d'ensouillage dans l'herbier mais un ancrage par ancres spécifiques. Sensibilisation des plongeurs qui installeront le câble et les ancres.
Récifs coralliens et peuplements benthiques de substrat dur	Réalisation d'une campagne de reconnaissance géophysique des fonds en juin 2017 (sonar/bathymétrie multifaisceaux, sondeur à sédiment...) sur un corridor de 500 m centré sur la route théorique du câble sur des fonds supérieurs à 15m puis sur un corridor de 250 m sur des fonds inférieurs à 15m. Réalisation d'une campagne d'expertise des biocénoses par plongeurs et caméra benthique jusqu'à environ 60/70 m de fond et sur la base des résultats des études géophysiques. Ces deux campagnes vont permettre d'optimiser le tracé du câble avec pour objectif de : <ul style="list-style-type: none">- emprunter préférentiellement les corridors et zones de substrats meubles, ou de substrat rocheux exempts de formation récifale,- louvoyer entre les éventuelles structures coralliennes,- d'interdire toute destruction d'espèce protégée,- limiter les suspensions dans le câble d'une manière générale,- Définir si nécessaire des mesures d'accompagnement environnementales supplémentaires,- Définir les besoins précis en suivi environnemental.
Peuplements benthiques profonds	Optimisation du tracé visant à épouser au mieux le relief du fond marin des profondeurs océaniques pour stabiliser le câble dès sa pose. Diamètre réduit du câble. Technique d'installation du câble (lente et selon une tension continue)

Mammifères marins	Mise en œuvre d'un protocole de détection des cétacés pour écarter le risque de collision Vitesse réduite du navire câblé pour l'installation du câble (3 à 6 nœuds) Pas d'émission sonore en eau significative.
Navigation	Faible durée des travaux en mer Balisage prévu près de la côte AVURNAV
Pêche	Faible durée des travaux en mer
Usagers de la plage	Balisage du chantier le jour de l'atterrage (1 jour) / la préparation de la plage (installation des conduites sous le sable (quelques jours) Balisage du chantier de construction de la chambre plage enterrée

Tableau 1. Mesures applicables en phase travaux

Enjeux	Mesures applicables en phase exploitation
Herbiers marins et espèces associées	Ancrage du câble par ancrs spécifiques adaptées à la nature du substrat de sorte à interdire tout mouvement dans l'herbier. Suivi scientifique.
Récifs coralliens et peuplements benthiques de substrat dur	Suivi scientifique selon observations.
Activés de pêche Mouillage des navires	Ensouillage prévu entre la limite inférieure de l'herbier et la profondeur 500 m. Optimisation du tracé limitant les suspensions dans les zones non ensouillées. Report du tracé sur les cartes marines.
Sécurité des baigneurs	Depuis la chambre plage vers le large : passage du câble dans la cale de mise à l'eau puis sur les petits fonds rocheux non pratiqués par les baigneurs.
Pratique des espaces	Faible emprise sur le DPM terrestre. Pas de structure hors sol de la chambre-plage (terre-plein communal), seule une plaque métallique affleure au sol.

Tableau 2. Mesures applicables en phase exploitation